







Bureau CLE du SAGE Allan

Réunion n°4 – 10 septembre 2013



Avant propos



- Présence de Laura ZORNITTA, réalisatrice mandatée par la DDT90 pour réaliser des films de sensibilisation sur la préservation des zones humides → Illustration de la mobilisation des acteurs locaux via le SAGE
- Présentation nouveau directeur EPTB Saône-et-Doubs : M. Cyril GAUDOT
- Partage des missions entre Marie-laure BERTHOMMÉ

commission Pollutions et qualité de l'eau

+ commission Morphologie et milieux aquatiques

et Claire CROCHET-DAMAIS commission Ressource quantitative

+ commission Inondation

Ordre du jour



Retour sur la CLE du 10 juillet

• Validation du compte-rendu

Travaux accomplis durant l'été

- Travaux du Comité technique Morphologie
- Retour sur les rencontres des structures porteuses de SCOT

Etude Diagnostic socio-économique, tendances et scénarios

• Examen des offres

Préparation des commissions thématiques

Avis consultatif de la CLE

• Délimitation des zones de protection captage d'Issans

Questions diverses

- Retour sur la CLE
- Travaux accomplis
- Diagnostic socioéco, tendances et scénarios
- Préparation commissions
- Avis consultatif
- Questions diverses



Retour sur la CLE du 10 juillet

Retour sur la CLE du 10 juillet



Ordre du jour de la CLE du 10 juillet :

- Le SAGE Allan (contexte, contenu, étapes d'élaboration et instances)
- Travaux et état d'avancement
- Études complémentaires
- Témoignage du SAGE III Nappe Rhin

Modification partie 3.4 La commission Inondation (mise en œuvre de la Directive Inondation) Eléments correctifs envoyés par la DREAL

« [...] la CLE du SAGE est composée de trois collèges qui sont ceux des représentants des usagers, des collectivités et de l'Etat, alors que les parties prenantes de la mise en œuvre de la Directive Inondation ne sont pas encore définies. Malgré cette distinction administrative, il serait cependant inadéquat de se priver des travaux des deux démarches. »

→ Validation du compte-rendu

- Retour sur la CLE
- Travaux accomplis
- Diagnostic socioéco, tendances et scénarios
- Préparation commissions
- Avis consultatif
- Questions diverses



Travaux accomplis durant l'été

Comité technique Morphologie



2 réunions durant l'été pour :

- 1. Préciser le diagnostic (dégradation morphologique, perturbation du fonctionnement hydraulique et altération de la continuité écologique)
- 2. Prioriser les tronçons de cours d'eau avec besoin de restauration

Attention! Le comité technique n'a pas pour rôle de déléguer une maîtrise d'ouvrage d'actions de restauration, mais doit contribuer, par l'expertise des acteurs locaux, à la construction des réflexions futures de la commission Morphologie et milieux aquatiques.

Résultats exposés à la prochaine réunion de la commission Morphologie et milieux aquatiques

SAGE et SCOT



2 rencontres durant l'été pour :

- 1. Informer de l'état d'avancement du SAGE et des SCOT
- 2. Discuter des traductions possibles dans les documents d'urbanisme

Synthèse des travaux

- SCOT 90 : documents arrêtés, consultation des services actuelle, puis enquête publique approbation envisagée au 1^{er} trimestre 2014
- SCOT Pays de Montbéliard = approuvé en 2006 (problématiques de gestion de l'eau peu développées)
- SCOT Nord Doubs en projet : périmètre = CC Vallée du Rupt + CAPM + CC des Trois Cantons + CC du Pays de Pont-de-Roide + CC des Balcons du Lomont approbation envisagée en 2016

- Retour sur la CLE
- Travaux accomplis
- Diagnostic socioéco, tendances et scénarios
- Préparation commissions
- Avis consultatif
- Questions diverses



Etude Diagnostic socioéconomique, tendances et scénarios



- Consultation du lundi 5 août au 9 septembre
- Candidatures déposées : 2 offres reçues ACTeon et GeoHyd

| | Organisation équipe / CV intervenants effectifs | Expériences Références BE | Méthodologie proposée | Prix |
|--|---|--|---|----------------------------|
| ACTeon (groupement ACTeon, Ecodecision et Asconit) Bureaux à Colmar | Intervenants séniors. Pas de répartition claire des tâches entre les 3 partenaires. Coût journée de 600 ou 800€ | Expertise importante (travail sur plusieurs SAGE sur études similaires). Déjà travaillé pour l'EPTB (SAGE HDHL et ok). | 10 mois 138.5 jours de travail Phases 1 et 2 se chevauchant. Beaucoup d'entretiens prévus, bon appui sur les commissions. Propositions généralistes, manque de détails (cadrage restant à définir). | 99 875€ HT 119 450€ TTC |



- Consultation du lundi 5 août au 9 septembre
- Candidatures déposées : 2 offres reçues ACTeon et GeoHyd

| Bureaux à Orléans Intervenants juniors sauf directeur de projet. PME (30 personnes devenue récemment filiale Antea). Chef de projet investi sur SAGE Cher Aval = bon retour de l'EP Loire. Coût journée de 500€ Intervenants juniors sauf directeur de projet. SAGE Allan). Accompagnement de 3 AE sur actualisation SDAGE et PDM. SDAGE et PDM. 13 mois avec 11 mois de production (sans chevauchement de phase) 158 jours de travail Privilégie les entretiens individuels et les réunions intercommissions (1 seule série de réunions commission thématique). Bon détail de la méthode de diagnostic et scénarios tendanciels (pressions impacts). Méthode à repréciser pour les scénarios contrastés. | | Organisation équipe / CV intervenants effectifs | Expériences Références BE | Méthodologie proposée | Prix |
|---|---|--|--|--|-------------|
| 11 | · | sauf directeur de projet. PME (30 personnes devenue récemment filiale Antea). Chef de projet investi sur SAGE Cher Aval = bon retour de l'EP Loire. Coût journée de | animation SAGE (grande motivation de l'équipe pour SAGE Allan). Accompagnement de 3 AE sur actualisation | production (sans chevauchement de phase) 158 jours de travail Privilégie les entretiens individuels et les réunions intercommissions (1 seule série de réunions commission thématique). Bon détail de la méthode de diagnostic et scénarios tendanciels (pressions impacts). Méthode à repréciser pour les scénarios | 96 804€ TTC |



- Synthèse provisoire (analyse succincte devant être approfondie)

| | | Valeur technique | Prix (40%) | Total | |
|--------|--|------------------------------|--------------------------|-------|--------|
| | Organisation équipe / CV intervenants effectifs | Expériences Références BE | Méthodologie proposée | Prix | |
| ACTeon | 6/10 | 7/10 | 5/10 | 8/10 | 6,8/10 |
| GeoHyd | 8/10 | 8/10 | 8/10 | 10/10 | 8,8/10 |



- Discussion sur les devis reçus et recherche financement (courrier aux 3 conseils généraux, au Conseil Régional et aux 8 chambres consulaires)
- Audition nécessaire?
- Si oui, audition par la Présidente et les Vice-présidents fin septembre
 - → Mandat du bureau

- Retour sur la CLE
- Travaux accomplis
- Diagnostic socioéco, tendances et scénarios
- Préparation commissions
- Avis consultatif
- Questions diverses



Préparation des commissions thématiques

Commissions thématiques



Ordre du jour des prochaines réunions :

- 1. Déclinaison des enjeux en objectifs
- 2. Priorité et niveau d'ambition à discuter

Organisation réunion :

Fiches diagnostic validées en CLE = support de communication

- Ressource quantitative : 1^{er} octobre, 14h30-16h30
 Appui sur l'étude EVP Savoureuse et conclusions
- Pollutions et qualité de l'eau : .. octobre, 14h30-16h30
 Bilan sur études en cours
- Inondation : .. octobre, 14h30-16h30
 Organisation de la réunion à préciser
 (animation Stratégie locale par la DREAL en 2ème temps possible)
- Morphologie et milieux aquatiques : 30 octobre, 14h30-16h30
 Synthèse des travaux du comité Morphologie

- Retour sur la CLE
- Travaux accomplis
- Diagnostic socioéco, tendances et scénarios
- Préparation commissions
- Avis consultatif
- Questions diverses



Avis consultatif de la CLE

Rappel sur les avis



Consultation de la CLE

Dès la mise en place de la CLE et sans attendre l'approbation définitive du SAGE, la CLE est obligatoirement consultée pour avis pour :

- toute modification du périmètre d'intervention de l'Etablissement public territorial de bassin
- la délimitation de certaines zones d'érosion, zones humides, zones de protection des aires d'alimentation de captages et avis sur le programme d'action.

Rôle du bureau

(extraits des règles de fonctionnement validées le 20/12/2012)

- rendre les avis demandés et en informer la CLE lors de sa réunion suivante. Cette procédure n'est pas appliquée si une assemblée plénière de la CLE est initialement programmée et permet de traiter ces dossiers dans les délais impartis.
- répondre aux demandes d'informations

Rappel des modalités

Les dossiers sur lesquels la CLE doit être consultée peuvent être envoyés :

- par courrier postal (EPTB 39 faubourg de Montbéliard ou 220 rue du Km 400, 71000 MACON)
- par courrier électronique (sage.allan@eptb-saone-doubs.fr)

AAC et Zones de protection Issans



Proposition d'avis au bureau de la Commission Locale de l'Eau

La CLE émet un avis favorable.

Quelques remarques peuvent cependant être émises concernant :

- les zones de protection rapprochée A et DUP
- le plan d'actions non agricoles

- Retour sur la CLE
- Travaux accomplis
- Diagnostic socioéco, tendances et scénarios
- Préparation commissions
- Avis consultatif
- Questions diverses



Calendrier et questions diverses

Calendrier prévisionnel



Un calendrier très contraint



mai-12 sept-12 nov-12 déc-12 janv-13 juin-13 juil-13 sept-13 oct-13 déc-13 janv-14 mars-14 juin-14 sept-14 nov-14 déc-14 janv-15 mai-15 sept-13 oct-15 déc-15 Etude prestataire extérieur A. Phase préliminaire Délimitation du périmètre Constitution de la CLE B. Phase d'élaboration Composition bureau, élection CLE 1 présidence et adoption règles de fonctionnement 1. Etat initial et diagnostic Appropriation et partage par les Analyse des opportunités/menaces Commissions (externes) et atouts/faiblesses (internes) du bassin Déduction des principaux enjeux Constitution d'un document de CLE 2 référence pour les étapes suivantes Complément diagnostic socio-CLE 3 économique par prestataire 2. Tendances et scénarios Priorisation des obiectifs Commissions CLE 3 Elaboration tendances Ateliers Elaboration scénarios Commissions ou ateliers 3. Choix de la stratégie Rédaction document de synthèse de l'état des lieux Présentation scénarios par CLE 4 prestataire Vote de la CLE + avis du comité CLE 4 d'agrément 4. Rédaction du SAGE Rédaction de l'évaluation environnementale Rédaction des documents PAGD et CLE 5 CLE 6 règlement Avis du comité d'agrément + collectivités Enquête publique 5. Validation finale CLE 7 C. Phase de mise en œuvre

Questions diverses



- Arrêté préfectoral sécheresse 90 en vigueur : SAGE Allan = relais d'information :
 - durant les réunions ?
 - par les actualités du site internet ?

• Questions diverses ?

Merci pour votre attention



CONTACT

Marie-Laure BERTHOMMÉ et Claire CROCHET-DAMAIS Animatrices SAGE Allan EPTB Saône et Doubs

Adresse postale : 220 rue du Km 400 71000 MACON Adresse physique : 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 93 29 / 07 77 84 00 90

sage.allan@eptb-saone-doubs.fr